

78

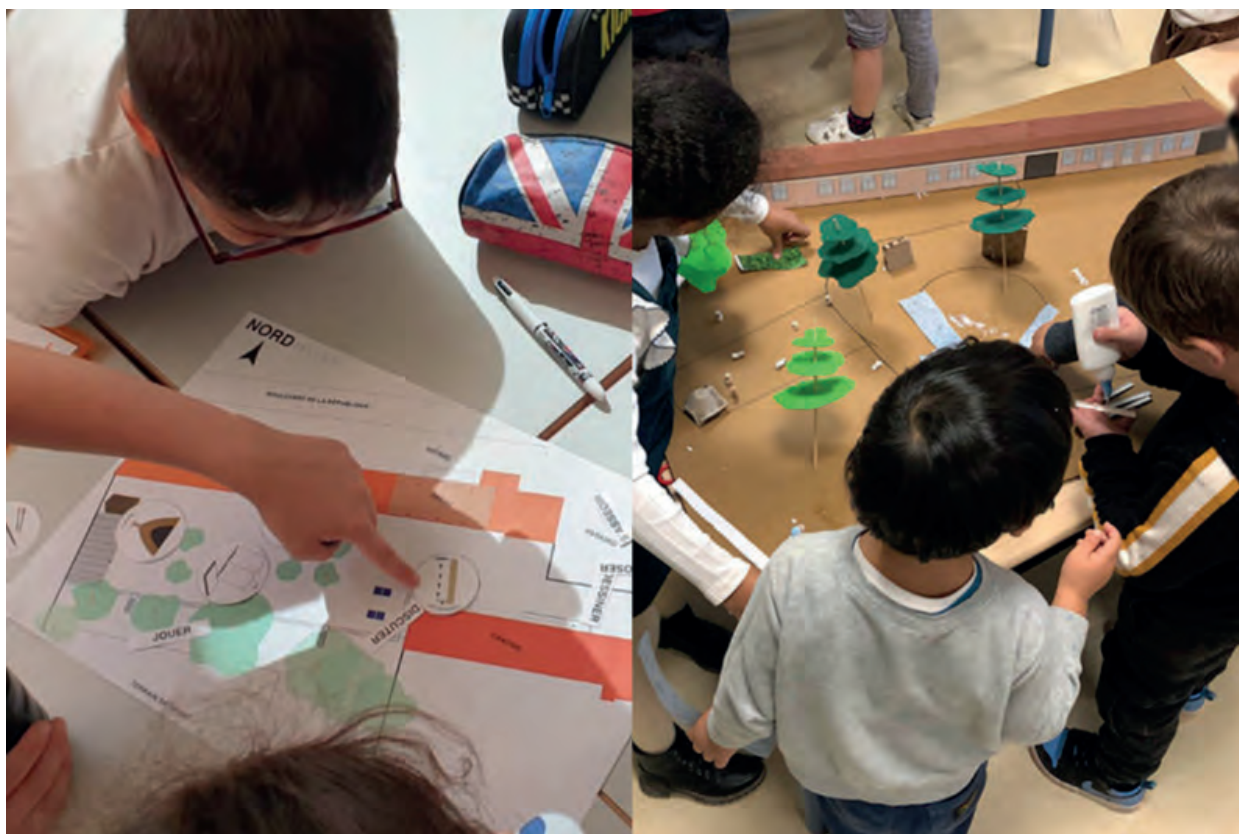
Yvelines

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



Ateliers de transformation et végétalisation des cours d'écoles à Montesson et Jouy-en-Josas © CAUE 78

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines

3, place Robert Schuman 78180 Montigny-le-Bretonneux
www.caue78.fr - caue78@caue78.com - 01 30 48 00 14

LES ACTIONS MARQUANTES DU CAUE EN 2023

VOLET PEDAGOGIQUE ET SENSIBILISATION QUI SE CONCRETISE AVEC 3 PROJETS DE COURS D'ECOLES

Mise en place de la démarche Transformation et végétalisation des cours d'écoles avec 3 communes : Villennes-sur-Seine, Montesson, Jouy-en-josas.

A noter qu'avec le projet de l'école maternelle à Jouy, nous avons réussi à prouver que la méthode proposée pouvait permettre à la commune de réaliser la transformation sur une seule année scolaire avec un travail de coproduction des élèves à l'automne et une réalisation de la cour d'école l'été suivant; alors qu'habituellement ce type de projet se déroule sur 2 années scolaires (1ère année conception et 2ème année réalisation des travaux). Depuis, les demandes sur le sujet n'ont cessé d'augmenter.

ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIETES A LA RENOVATION ENERGETIQUE

Le CAUE 78 a trouvé sa place dans le système complexe des acteurs de la rénovation énergétique des copropriétés.

Tout d'abord, il peut donner de premiers conseils « simples » dans le cadre de ses permanences architecturales. Certaines copropriétés peuvent solliciter le CAUE sous couvert d'adhésion, pour les accompagner aux côtés de leur Syndic Pro qui découvre les problématiques des projets de rénovation lourdes.

Le CAUE co-rédige alors le cahier des charges des besoins, qui se transforme ensuite en cahier des charges de consultation à destination des professionnels : AMO, Architectes, Experts de la construction, etc.

CHARTES PROMOTEURS

Le CAUE a décidé de modifier sa méthode concernant les chartes de promotion, et dorénavant l'implication de la collectivité demandeuse est plus forte que par le passé.

La mise en place de ces chartes permet d'abord de dresser l'identité communale et architecturale de la commune, qui constitue le point de départ de ce que les habitants veulent conserver et ne pas dénaturer.

Ensuite sont définies les préconisations et les aspirations pour le développement architectural, paysager et urbain.

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le volume des conseils aux particuliers a accusé un léger recul en 2023, passant de 350 à 330 conseils: cela est dû en partie à la conjoncture économique, qui continue à se dégrader plus fortement en 2024.

La réorientation des missions du CAUE a eu pour 1^{er} effet de renouer les relations avec les petites communes, qui depuis le renouvellement des équipes municipales de 2020 et le COVID19 ne savaient plus bien à quoi le CAUE pouvait leur être utile.

On peut noter que les sollicitations des particuliers pour les projets d'agrandissement de maison, qui intègrent la rénovation énergétique globale est de plus en plus fréquente.

PROJET OPP (Observatoire des Paysages de la Vallée de la Seine franciliens) :

Les membres du CA ont décidé de mettre fin à l'automne 2023 à la coordination de ce projet endossé par le CAUE depuis 2020, avec une charge financière qui n'était plus supportable pour la pérennité de celui-ci.

LE LOGEMENT EN ILE-DE-FRANCE

Piloté par les CAUE d'Ile-de-France avec l'appui de la DRAC IdF depuis 2005, l'Observatoire de la qualité du logement en Ile-de-France est un outil de valorisation de la qualité architecturale du logement en Île-de-France. Des opérations habitées depuis plus de deux ans sont étudiées selon plusieurs critères de pérennité, d'insertion et d'usage.

Sont mis ainsi à disposition des professionnels des ressources : retours d'expérience, publications thématiques, séminaires de réflexion, expositions et visites

d'opérations.

Le programme d'actions et de recherche est à destination des acteurs du cadre de vie engagés dans des projets.

En 2020, l'Observatoire s'est penché sur l'enjeu actuel de la transformation qualitative des logements existants et du patrimoine bâti dans le contexte de la massification de la rénovation énergétique à travers :

Un séminaire «Inscrire une ambition architecturale, environnementale & thermique dans le projet de réhabilitation» le **vendredi 31 mars 2023** à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.

À l'occasion de la restitution des travaux de l'appel à contribution 2022 de l'Observatoire des CAUE d'Ile-de-France, ce séminaire interroge la méthode d'analyse et de valorisation des existants dans les projets de réhabilitation. Chercheurs, élus, professionnels du cadre de vie, ont débattu autour de ces enjeux.

Il est l'occasion de partager la méthodologie de l'Observatoire pour alimenter le travail des groupes d'étudiants participant au concours "Réinventer l'existant" par le biais de leur enseignant.

6 analyses d'opérations 2023 - fiches "de la commande à la remise de clés" :

- Transformation de bureaux en logements à **Viroflay** par **Brunnquell & André architectes (78)**
- Réhabilitation thermique de la Pyramide 14 à Evry par **CODA architectes (91)**

- Restructuration d'une Ancienne graineterie en logements à Etrechy par **SNL (91)**
- Restructuration d'une maternité en logements à Levallois par **Maud Caubet Architecte (92)**
- Réhabilitation thermique d'une petite copropriété au Kremlin Bicêtre par **RéaLisa - Architecteurs (94)**
- Réhabilitation thermique de la Résidence du **Ponceau** par **ABCDomus (95)**

2 analyses d'opérations 2023 - fiches "retour sur" :

- 12 logements en construction neuve et réhabilitation à Paris par **KOZ Architectes (15e arrondissement)**
- Réhabilitation thermique de la résidence Paul Langevin à Montfermeil par **Alexandre Eléfant Architecte (93)**

Présentation de l'Observatoire lors d'évènements :

- **ENSA Paris La Villette - Licence 1 - S1 Sciences Sociales et Humaines pour l'Architecture** : TD «*Le lieu où l'on a habité* » animé par Marcela Conci
- Journées professionnelles "*La qualité architecturale dans le projet de rénovation*" : deux sessions de formation à destination des employés des ALEC, animées par les CAUE IDF et organisées en partenariat avec la Métropole du Grand Paris **mars et novembre 2023**.
- **Journée d'échanges au Ministère de la Culture** "*Évolution de la Stratégie Nationale de l'Architecture (SNA), et Territorialisation de la politique de l'architecture*" : présentation de Guillemette Wambergue devant le Ministère de la Culture, les conseillers pour l'architecture, les architectes conseil de l'Etat et les paysagistes conseil de l'Etat (21/09/23)
- **Conférence sur le thème « Architecture bois dans la ville » organisée par le CNDB et la Maison de l'Architecture IDF** : introduction par Sophie Thollot sur l'outil observatoire et le positionnement des CAUE aux côtés des collectivités sur la culture bois à partir des exemples de fiches observatoire «*architecture augmentées*» le **13 décembre**.

Bilan chiffré de l'action :

- 8 analyses d'opérations
- 2 visites : 60 participants
- 1 séminaire organisé à l'ENSA Paris-Belleville : 220 participants
- 4 représentations lors d'évènements : 100 participants

L'ESPACE DOCUMENTAIRE DU CAUE

Le centre de documentation est ouvert au public. Sur rendez-vous, venez y consulter des ouvrages et revues de référence en architecture, urbanisme, paysage et environnement. Informez-vous sur le territoire des Yvelines et de l'Île-de-France avec les productions CAUE (études, vidéos, publications...).

Vous pouvez également transmettre vos demandes de recherche par mail.

Le prêt d'ouvrages est possible aux adhérents et aux enseignants dans le cadre d'actions pédagogiques. Le catalogue du fond est consultable sur le portail documentaire régional Res'aue.

En 2023, en dehors des demandes internes et des autres CAUE, 15 demandes externes émanant de professionnels et d'élus ont été traitées par notre documentaliste.

LES OUTILS DE COMMUNICATION DU CAUE

- **La plateforme régionale des sites internet** : depuis 2019, les 8 sites des CAUE franciliens ainsi que celui de l'Union Régionale sont organisés en plateforme multi-sites afin de mettre en place des flux de contenus entre tous les sites.
- **Le site internet du CAUE** affiche les actions en cours du CAUE et de son réseau, et présente l'ensemble des interventions du CAUE (visites, publications, documents techniques, vidéos...).

- Un « Scoop It », **panorama de la presse locale et régionale**, est accessible depuis le site du CAUE.
- RES'AUE, **le portail documentaire**, offre une vitrine régionale des fonds documentaires des **CAUE d'Île-de-France** : nombreuses références en architecture, urbanisme, patrimoine, aménagement, environnement et paysage, ainsi que des dossiers thématiques
- L'actualité du CAUE est sur **Instagram, LinkedIn, Twitter et Facebook** !
- L'observatoire des CAUE présente des bâtiments et des espaces publics repérés par les CAUE de toute la France pour leur grande qualité.

10 fiches pour les Yvelines, **avec 205 478 visiteurs sur le site l'Observatoire national des CAUE.**

Le site internet est l'outil de communication le plus efficace du CAUE, complété par les réseaux sociaux :

- 1173 abonnés sur Twitter
- 738 abonnés sur Instagram
- 806 abonnés sur Facebook
- 308 abonnés sur LinkedIn

36 583 vues sur le Scoop.it des CAUE d'Île-de-France

Les sites internet :

- www.caue78.fr
- www.caue-idf.fr/l-observatoire-de-la-qualite-architecturale-du-logement
- <https://resaue.caue-idf.fr/>

Nos réseaux sociaux :

- Instagram : @caue_yvelines
- LinkedIn : CAUE 78
- Facebook : CAUE 78
- Twitter : @caue78
- Threads : @caue_yvelines
- Youtube : CAUE des Yvelines

LES PARTICULIERS

Les architectes du CAUE proposent des conseils gratuits et personnalisés aux particuliers qui les sollicitent.

Ces conseils sont principalement donnés par échange de courriels, mais aussi sur rendez-vous dans les locaux du CAUE, et parfois par téléphone.

Les conseils peuvent porter sur des points d'explication réglementaire, une assistance pour l'amélioration de projets refusés lors d'une instruction, mais aussi sur des études de faisabilité, des projets de construction neuve ou de rénovation, surélévation et extension.

En lien avec les enjeux actuels, de nombreuses sollicitations concernent dorénavant des projets de rénovation énergétique. C'est là aussi que le rôle du CAUE trouve pleinement son sens, en proposant une approche globale qui ne soit pas simplement axée sur l'aspect des performances.

Cette approche globale est complétée chaque fois que nécessaire par les informations de contact des partenaires du CAUE (dossier énergétique, conseil juridique...) et les outils à disposition en ligne, afin de consulter des exemples qualitatifs et compléter l'information transmise.

Qu'ils choisissent de poursuivre leur projet seuls ou accompagnés d'un confrère architecte, notre objectif est que les bénéficiaires du conseil soient mieux informés, et sensibilisés à des aspects complémentaires plus larges que leur demande initiale, suite aux échanges avec le CAUE.

Les Salons

En 2023, le CAUE a participé à **3** salons.

Il s'agit d'occasions supplémentaires de rencontrer et d'échanger avec des particuliers à propos de leurs sollicitations.

- **6ème Salon de la rénovation de l'Habitat dans le Sud Yvelines**, **dimanche 24 octobre**, au Mesnil-le-Roi, organisé par l'ALEC SQY ;
- **Forum Ma maison écologique**, **samedi 7 octobre** à la Fabrique 21, organisé par Energies Solidaires
- **La Rénovation Énergétique des Copropriétés**, réunion d'information organisée à St-Cyr-l'Ecole par la DDT78, animée par l'ALEC, le CAUE 78 et Citémétrie.

« **L'Abécédaire du particulier** » des CAUE d'Ile-de-France propose des fiches pratiques répondant aux questions les plus fréquemment posées aux architectes, urbanistes et paysagistes conseillers des CAUE sur la construction, la rénovation, la réglementation... Cette rubrique informative présentée par ordre alphabétique doit rester vivante et actualisée régulièrement, c'est pourquoi une mise à jour générale est engagée, qui sera prolongée par la rédaction de nouvelles fiches.

Soit **284** conseils donnés en 2023, dont **40** personnes reçues au CAUE.

Parmi les demandes, **56%** concernaient la transformation ou rénovation d'un bâtiment existant, **20%** un projet de construction neuve, **12%** des précisions réglementaires, **2%** des notions de paysage et clôtures, et les **10%** restant des questions diverses.

LES COPROPRIÉTÉS

De nombreuses copropriétés s'interrogent, notamment face aux évolutions réglementaires liées à la rénovation énergétique des bâtiments.

Le CAUE peut les conseiller et les accompagner, pour les aider à se repérer dans le parcours de la rénovation énergétique, et se faire assister par des partenaires compétents et les organismes adéquats.

En 2023, le CAUE a conseillé **32** copropriétés.

Parmi ces conseils, **72%** portent sur la **rénovation énergétique**, **18%** sur des **travaux divers**, et **10%** sur des **questions réglementaires et diverses**.

LORS DES COMMISSIONS

Commission départementale de la nature et des sites (CDNPS) organisées par la Préfecture des Yvelines.
Séances les **24 janvier**, **23 mai** et **27 juin**.

Commission départementale d'aménagement commercial (CEDAC) organisée par la préfecture des Yvelines. Séances les **26 septembre** et **13 décembre**.

Conseil d'administration de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, réuni le **14 mars**.

Conseil régional des jardins remarquables de la DRAC Île-de-France, participation aux visites et commissions les **11, 15, 23 25 et 31 mai, 5, 6, 15, 21 juin, 15 septembre et 6 octobre**.

Le **concours Maison É conome**, organisé par **Energies solidaires et l'ALEC SQY**, associe le CAUE pour primer tous les ans des particuliers construisant ou réhabilitant pour eux-mêmes un habitat associant démarches architecturale et énergétique intéressantes.

EN APPORTANT UNE EXPERTISE

Conseil à destination des enseignants, des professionnels, et des services :

- Conseil auprès d'une enseignante chercheuse de l'école d'urbanisme de Paris, dans le cadre de recherches sur la construction de logements collectifs en grande couronne.
- Conseil auprès du DGS d'une commune adhérente, apportant des précisions sur le rôle d'un OPC sur un chantier.
- Participation au jury d'un Projet de Fin d'Etudes à l'ENSA Paris-Belleville.
- Conseil auprès d'une enseignante de l'ENSP Versailles pour identification de points d'intérêts et contacts, dans le cadre d'ateliers de territoire.

LORS DES JURYS DE CONCOURS ET CONSULTATIONS

Le rôle du CAUE consiste à donner des conseils sur le programme architectural et le règlement de la consultation, parfois à participer à l'analyse des offres dans la commission technique et la plupart du temps, à participer au jury avec voix délibérative.

Pour des communes, maîtres d'ouvrage :

Conflans-Sainte-Honorine :

- extension de l'Hôtel de ville.
- réhabilitation thermique et extension des espaces d'accueil du Théâtre Simone Signoret, et revalorisation de la place Romagné.

Le Chesnay-Rocquencourt : rénovation d'un ensemble immobilier communal pour accueillir les Ecoles Perrault et Langevin.

Fontenay-le-Fleury :

- réhabilitation de l'École maternelle Pergaud et construction d'un bâtiment de restauration scolaire.
- réalisation de tennis couverts et extérieurs, de padels et d'un club-house.

Les Mureaux :

- construction de logements en accession à la propriété, îlot Seine/Faure
- construction de logements en accession à la propriété, îlot Jaurès.
- construction de logements en accession à la propriété, îlot Gambetta.

Trappes :

- restructuration et extension du Stade Gravaud et ses annexes.
- construction d'un Centre technique Municipal.

Versailles : Prix du Ravalement et de l'insertion, qui récompense les 22 meilleurs chantiers de restauration de façades, devantures commerciales et constructions livrés pendant l'année.

Pour le conseil départemental, maître d'ouvrage :

Magny-les-Hameaux : marché global de performance avec démolition, conception, réalisation et exploitation-maintenance pour le collège Albert Einstein.

Mantes-la-Jolie : marché Global de performance avec conception, réalisation et maintenance pour la construction d'une gendarmerie et 60 logements.

La Celle-Saint-Cloud : marché global de performance avec démolition, conception, réalisation et exploitation-maintenance pour le collège Louis Pasteur .

Jouars-Pontchartrain : construction d'un nouveau collège et complexe sportif .

Vélizy-Villacoublay : marché global de performance pour la reconstruction du Collège Maryse Bastié.

Ecquevilly : construction d'une maison médicale.

Poissy : construction d'un nouveau collège.

Epône : reconstruction et extension du collège.

Mantes-la-Ville : marché global de performance avec conception, réalisation et exploitation-maintenance du Pôle Universitaire du Mantois.

Pour les bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage :

Immobilière 3F, au Chesnay-Rocquencourt :

construction de 28 logements

Toit et Joie, à Trappes : réhabilitation de 62 logements

LES COLLECTIVITÉS ET LA RÉGLEMENTATION URBAINE

À la demande de la DDT SUT ou des communes concernées, le CAUE 78 participe à la relecture et émet des conseils à propos des PLU en cours de révision, ou intervient à l'occasion de séminaires et d'ateliers en lien avec la réglementation urbaine :

- **Loges-en-Josas** : relecture et commentaires sur le PLU en révision.
- **Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines** : séminaire pour les élus sur le ZAN.
- **Beynes** : participation à une journée d'ateliers PLU avec AMO, élus et services.
- **Neauphle-le-Château** : relecture et commentaires sur le PLU en révision.
- **Port-Marly** : relecture et commentaires sur le PLU en révision.
- **Fontenay-le-Fleury** : contribution au porter à connaissance préalable à la révision du PLU.
- **Les Clayes-sous-Bois** : relecture et commentaires sur le PLU en révision.

LES COLLECTIVITÉS ET L'INSTRUCTION ADS

Dans le cadre de leur adhésion, le CAUE 78 conseille ponctuellement les communes sur des **dossiers ADS spécifiques**, comme à **Montigny-le-Bretonneux** ou **Verneuil-sur-Seine**. Dans le cadre de conventions d'accompagnement spécifiques, le CAUE accompagne les **communes adhérentes via le conseil et l'aide à l'instruction ADS**, portant sur les volets architecturaux et paysagers des demandes d'autorisation d'urbanisme. Les conseils sont donnés en permanence locale à destination des pétitionnaires, ou en distanciel avec les services. En 2023, le CAUE a ainsi tenu **permanence** pour les communes de **Conflans-Sainte-Honorine** et **Les Mureaux**.

LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS

En réalisant des conseils simples pourtant sur des sujets précis, ou des partenariats et études de plus grande envergure sous forme de convention d'accompagnement, le CAUE78 a accompagné ces collectivités et EPCI :

Beynes : conseil pour le projet d'extension du cimetière

Conflans-Sainte-Honorine : conseil et échanges d'expérience autour de la renaturation des cours d'école

Conflans-Sainte-Honorine : ateliers de réflexion sur l'aménagement des rives

Épône : conseil aménagement et végétalisation du village

Neauphlette : conseil aménagement et végétalisation du village

PNR Haute-Vallée-de-Chevreuse :

- commission d'évaluation de la Charte
- atelier de réflexion intégration des EnR

Saint-Germain-en-Laye :

- atelier de réflexion pour une Charte de l'arbre
- atelier Nature en Ville dans le cadre du Plan d'Action Climat Energie

Versailles Grand Parc : participation aux ateliers du Programme Local de l'Habitat

Villepreux : Accompagner la réflexion sur l'optimisation des équipements municipaux

PARTENARIATS AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accompagnement pour la réalisation du **Schéma départemental des alignements d'arbres**.

L'EPI 78-92, pour le compte du CD 78, souhaite réaliser un schéma directeur, pour guider la gestion et le renouvellement du patrimoine arboré.

Le CAUE 78 est associé pour sa parfaite connaissance du département et la pertinence de son analyse paysagère.

Concours des Villes et villages Fleuris

Participation à 5 journées de visites, et participation au jury le 10/02, et Cérémonie de remise des prix le 28/03.

PARTENARIATS AVEC LA DDT78

ANCT – DDT 78 – Programme Petites Villes de Demain

- Intervention CAUE dans le cadre du séminaire PVD du 09/06 à Ablis, avec présentation de l'étude Coulée Verte

Ateliers de projet de la DDT 78

- Participation à l'atelier des paysages le 22/06

La CYTé, communauté Yvelinoise de Transition

Énergétique, est chargée par le préfet de Région d'accompagner les collectivités et de faciliter la réalisation de leur plan climat air énergie territorial (PCAET), avec la DDT 78, la DRIEE, le CAUE, l'ADEME, l'IPR, le conseil départemental, l'ALEC SQY, Énergies Solidaires.

- Participation à l'atelier bâtiment dans le cadre du PCAET Versailles Grand Parc, le **12 juin**

Conseil National de la Refondation sur le Logement,

autour de trois thématiques : rénovation énergétique, construire durablement et une offre de logement en relation avec le territoire. Événement organisé par la DDT, intervention du CAUE 78 et ateliers le **18 avril**.

Élaboration de documents méthodologiques

- « Méthanisation. Comment monter mon projet de méthaniseur dans les Yvelines ? », une fiche outil, CEREMA, DDT 78, CAUE 78

LES COLLECTIVITES DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE

Élaboration de chartes architecturales et de promotion :

Poursuite de l'élaboration et de la rédaction de chartes à partir de visites, d'ateliers participatifs conçus par les architectes du CAUE. Ces chartes favorisent le dialogue entre élus, promoteurs et constructeurs pour obtenir des projets de qualité.

- Loges-en-Josas** : **mardi 3 janvier**, visite découverte de la ville pour les architectes du CAUE avec les élus et services, 1er atelier le **jeudi 12 janvier**.

- Le Vésinet** : **mercredi 1er février**, visite découverte de la ville pour les architectes du CAUE avec les élus et services, 1er atelier le **mercredi 22 mars** et 2ème atelier le **mercredi 5 avril**.
- Jouars-Pontchartrain** : restitution de la charte le **1er juin** aux personnes ayant participé aux ateliers ; 20 participants.
- Montesson** : restitution de la charte le **1er juillet** aux personnes ayant participé aux ateliers.
- Saint-Cyr-l'École** : le **mardi 4 juillet**, visite découverte de la ville pour les architectes et paysagistes du CAUE avec les élus et services, 1er atelier le **mardi 14 novembre** et 2ème le **jeudi 30 novembre** ; 30 participants à chaque fois.
- Le Chesnay-Rocquencourt** : 1er atelier le **mercredi 29 novembre** et le 2ème le **20 décembre** ; 35 participants à chaque fois.



Charte de la construction de Saint-Cyr-L'École, novembre 2023 - © CAUE 78



Visite dans le cadre de la préparation de la charte architecturale et patrimoniale au Chesnay-Rocquencourt, novembre 2023 - © CAUE 78

AVEC LE RÉSEAU DES CAUE

Les CAUE d'Ile-de-France sont fédérés en association afin de mutualiser compétences, moyens et actions. L'ensemble compte une centaine de professionnels.

Trois conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés par an. Les directeurs se réunissent une fois par mois pour coordonner collégialement les actions et les délégations dans les instances régionales.

Les principales actions régionales, pour certaines soutenues par la DRAC Ile-de-France, sont :

- L'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement,
- Les Enfants du patrimoine,
- Les Journées nationales de l'Architecture,
- Les formations,
- L'outil documentaire Res'AUE et la plateforme des sites internet
- La communication et les réseaux sociaux.

Bilan chiffré de l'édition 2023 des Enfants du Patrimoine :

- **Participation de plus de 1300 élèves** avec : **49** classes de la maternelle jusqu'au post-bac dont **20** classes de collèges et les lycées.
- **40** activités proposées dans les Yvelines
- **24** partenaires culturels yvelinois.

LES HABITANTS ET LES PROFESSIONNELS

Exposition itinérante « Transformer le bâti, regarder le présent, préparer l'avenir »

L'exposition a poursuivi son itinérance à Ablis à la Médiathèque Emile Zola du 13 janvier au 2 février, avec une présentation inaugurale par une architecte du CAUE.

Exposition «Architecture du XXème siècle dans les Yvelines»

L'exposition a été présentée au lycée Jean Moulin au Chesnay-Rocquencourt, du **6 au 22 décembre**. Au préalable ont eu lieu : deux présentations sur le thème de l'exposition «Architecture du XXème siècle dans les Yvelines» et une conférence sur le logement au XXème siècle pour **3** classes de lycées de **25** élèves chacun.

Les Éco-Rencontres du CAUE 78
Un cycle de manifestations

Pour voir, apprendre, et mettre la main à la pâte, le CAUE 78 a proposé en 2023 un nouveau cycle d'ateliers, visites et conférences sur des démarches écologiques : construction frugale, éco-matériaux et filières ...

Les **Éco-Rencontres** en 2023 ont rassemblé **260 participants** de différents secteurs lors de **9 événements**.

Archipel francilien, petits guides de voyage en Île-de-France.

Les CAUE d'Île-de-France vous proposent, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, une collection de 32 voyages à la découverte de l'architecture du quotidien en Île-de-France. Chaque année, découvrez en exclusivité la nouvelle collection de parcours **lors des Journées Nationales de l'Architecture**.

- **Parcours 2023 dans les Yvelines : « Saint-Germain-en-Laye - La ville royale aux défis de la modernité »**



Les Enfants du Patrimoine 2023, Parc du Peuple de l'herbe -
© Véronique Brondeau / CD 78

Le CAUE a accueilli **25 visiteurs** à **Saint-Germain-en-Laye**, le 15 octobre, à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture.

En 2023, sur l'application **Archistoire**, il y a eu **239 téléchargements de parcours yvelinois**. Il s'agit du **5e** parcours dans les Yvelines.

En 2023, **3408 personnes** ont assisté aux **77 manifestations** du CAUE.

En 2023, plusieurs écoles dans les Yvelines ont participé à ce projet :

- Les écoles maternelle et élémentaire Chèvrefeuilles et Saint-Exupéry à **Villennes-sur-Seine**
- L'école élémentaire Jean Moulin à **Montesson**
- L'école maternelle Bourget-Calmette à **Jouy-en-Josas**

LE JEUNE PUBLIC, ACTEUR DE DEMAIN

Depuis sa création, le CAUE propose aux enseignants des ateliers d'apprentissages fondamentaux pour se repérer dans l'espace, dans le temps et aiguïser le regard sur l'espace quotidien des élèves.

Les projets PACTE :

- Les élèves de deux classes en section menuiserie/charpente du **lycée professionnel de Villiers-Saint-Frédéric** ont visité l'**École Claudie Haigneré à Achères**, un bâtiment en ossature bois et paille en présence de Nathaël RAUS, architecte chef de projet pour l'agence APM (Philippe Madec).
- Les élèves du **collège Georges Brassens de Saint-Arnoult-en-Yvelines** (deux classes de 6ème et deux de 3ème, soit **120 élèves**), ont **visité leur établissement** et réalisé **deux ateliers** pour imaginer une surélévation du bâtiment en compagnie d'une architecte du CAUE.

Transformation et végétalisation des cours d'écoles :

Le CAUE des Yvelines accompagne les communes dans la transformation des cours d'écoles en proposant des ateliers pédagogiques en classe pour sensibiliser et impliquer élèves et enseignants aux enjeux écologiques. À la demande des communes, le CAUE met ses compétences environnementales et paysagères à disposition pour améliorer le bien-être des enfants. Il propose une reconfiguration des cours d'écoles vétustes et trop goudronnées, pour les rendre ainsi plus ludiques, conviviales et agréables.



Atelier de co-conception - Ecole maternelle Bourget-Calmette - Jouy-en-josas
© CAUE 78



Atelier de co-conception - Ecole primaire Saint-Exupéry - Villennes-sur-seine
© CAUE 78



Atelier de co-conception - Ecole primaire Jean-Moulin - Montesson © CAUE 78

DES OUTILS DE SENSIBILISATION

Pentathlon des arts au château de Versailles

Dans le cadre du label Olympiade culturelle, le **château de Versailles** a mis les arts à l'honneur en invitant les visiteurs à éprouver leurs talents artistiques dans cinq domaines :

- Musique et arts de la scène
- Arts visuels
- Littérature et écritures
- **Architecture et design**
- Audiovisuel et arts numériques

L'ensemble de l'équipe du CAUE a été mobilisé pour répondre à cette demande.

- Du **mardi 9** au **dimanche 14 mai**, animation de **5 ateliers** (Trianon de porcelaine, Trianon de marbre, Palais de flore, Cabinet des Parfums, Flottille de Versailles) pendant la semaine Architecture et Design au Grand Trianon.
- **Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 juin**, animation de **5 ateliers** pendant la semaine arts visuels, littérature et écritures, audiovisuels et arts numériques, architecture et design, musique et arts de la scène dans l'**Orangerie du Château de Versailles**.

1315 visiteurs ont assisté à nos ateliers.



Atelier lors du Pentathlon des Arts à Versailles, mai 2023, © Didier Saulnier

LES PRODUITS

Les produits s'élèvent à 735 191 €.

La taxe pour le financement du CAUE

Les CAUE ont été créés par la loi sur l'architecture de 1977 avec un financement dédié : une taxe payée par les particuliers, bailleurs et promoteurs sur la création de m2 lors du dépôt de tout permis de construire.

Appelée « taxe CAUE », elle est devenue une « part départementale de la taxe d'aménagement » lorsqu'en 2012 la TA a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme. Cette taxe finance les départements, les communes, et en Ile-de-France, la Région.

La part pour le CAUE est votée chaque année par l'assemblée départementale.

Le Conseil départemental a voté pour 2023 le taux à 0,08%, sur la base d'une dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 550 000 €.
La diminution de taxe a eu pour effet de réduire les fonds propres du CAUE, qui étaient de + 421 414€ en 2022, à - 6 763 € en 2023.

LES CHARGES

Les charges s'élèvent à 1 166 556 €.

Les charges de personnel totalisent 954 960€ soit 82% des charges, et intègrent deux licenciements en 2023.

L'ensemble des autres charges (loyers, fournitures, prestations extérieures, frais divers,...) totalisent 211 596€.

Le résultat connaît donc un déficit historique de 406 501 €

Les adhésions

Véritable soutien aux actions que mène le CAUE, l'adhésion est obligatoire dès lors qu'une convention impliquant une participation financière est passée ou pour une participation aux jurys de concours.

Les participations/conventions

Des conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE et les collectivités ou tout autre partenaire. Elles sont réalisées en coordination avec ces structures et couvrent une partie des frais engagés. Ce mode d'indemnisation permet de répondre aux demandes multiples qui sont faites.

Le montant total des conventions avec les collectivités s'élève à 69 335 € en 2023.

2024 - LE BUDGET

La taxe pour le financement du CAUE

Le Département a reconduit le versement de la part de la taxe affectée CAUE, pour un montant forfaitaire de 550 000€. Ce montant devrait être complété par un versement complémentaire de 150 000€ fin 2024 afin de parvenir à l'équilibre budgétaire.

Les adhésions

En mars 2024, les membres du CA ont décidé l'augmentation de 30% du tarif des adhésions, qui n'avait pas évolué depuis plusieurs années. Malgré cette revalorisation importante, le nombre des communes adhérentes est resté quasiment identique. Le montant total des adhésions a ainsi augmenté de 21 000€.

LES AVANTAGES DE L'ADHESION

- Participer à la définition des orientations de travail et de recherche
- Bénéficier du droit de vote à l'assemblée générale
- Devenir un acteur du débat sur le cadre de vie
- Bénéficier de services personnalisés
- Réponse prioritaire à vos demandes : participation d'un membre de l'équipe à une commission, note de synthèse lors d'un conseil simple...
- Conseils des architectes et paysagistes du CAUE de l'amont à l'aval d'un projet dans le cadre d'une convention spécifique
- Participation d'un architecte au jury de concours ou aux commissions techniques que vous organisez
- Accès aux services du centre de documentation : recherches documentaires, dossiers thématiques, prêt d'ouvrages
- Focus concernant l'architecture, l'urbanisme et le paysage à diffuser dans les journaux municipaux et communautaires
- Prêt gratuit de nos expositions (Architecture du XXème siècle dans les Yvelines, Transformer le bâti).

L'ÉQUIPE

Direction

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, architecte et urbaniste, directrice jusqu'à l'été 2023

Hervé SAILLET, architecte et urbaniste, directeur par suppléance à partir de septembre 2023

Administration - Finances

Jessy BYLON, assistante de direction

Communication - Webmaster

Cécile VAROQUIER, documentaliste et webmaster

Hayette MEKKI, chargée de communication

Etudes - conseils - diffusion culturelle - formations

François ADAM, paysagiste et vidéaste

Hélène BOUISSON, architecte

Annie BOYER, architecte

Hugo DECOUX, paysagiste

Lisa LECONTE, architecte

Emilie OUAZI, architecte

Et **Thomas DUQUESNOY**, enseignant mis à disposition par la DSDEN (Académie de Versailles)

Stagiaires accueillis

- **Capucine GOUABAULT**, Master 2 à l'ENSA de Versailles du 21 mars au 13 juillet.
- **Estelle LONG**, en DEP2 à l'ENSP Versailles-Marseille du 5 juin au 26 juillet.
- **Sasha THENOT**, en première année à l'ENSAP de Bordeaux, 3 semaines en janvier.
- **Hugo VANDERHEYDEN**, Master 2 à l'ENSA de Versailles du 3 avril au 28 juillet.
- **Junior HORUMPENDE** en première, baccalauréat professionnel assistance à la gestion des entreprises et de leurs activités, 3 semaines en février.
- **Alice VINCK**, en terminale, baccalauréat professionnel photographie, 3 semaines en mars.

Et deux stagiaires dans le cadre d'un stage d'observation professionnelle au collège.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024

Représentants des collectivités locales désignés par le conseil départemental des Yvelines

Patrick STEFANINI, conseiller départemental des Yvelines
Nicole BRISTOL, vice-présidente du Conseil départemental,
maire de Montesson

Claire CHAGNAUD-FORAIN, conseillère départementale
Nicolas DAINVILLE, Maire de la Verrière et Vice-président
de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-
Yvelines

Lorrain MERCKAERT, conseiller départemental, maire
de Montigny-le-Bretonneux

Karl OLIVE, vice-président du Conseil départemental et
député des Yvelines

Membres de droit représentant les services de l'Etat

Anne-Florie CORON, directrice départementale des
Territoires (DDT 78)

Florence GHILBERT, sous-préfète de Rambouillet

Sandrine LAIR, directrice académique des services de
l'Éducation nationale

Bénédicte LORENZETTO, cheffe de l'unité
départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

Représentants des professions concernées, désignés par le Préfet

Philippe CHATAIN, architecte, président du SAY
(syndicat des architectes des Yvelines)

Henry CHESNOT, architecte

Marcel PERRIER, représentant de la FFBY 78 (fédération
française du bâtiment des Yvelines), chef d'une entreprise
de maçonnerie

Nicolas TINET, urbaniste qualifié OPQU

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Alexandra BONNET, directrice de l'ENSP (école
nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille)

Samuel JOLIVET, directeur de l'OPIE

Membres élus par l'assemblée générale

Patrick BAYEUX, trésorier du CADEB (association de la
plaine de Montesson)

Patrick CHOTTEAU, architecte, enseignant et ancien
secrétaire général de la MIQCP (mission interministérielle
pour la qualité des constructions publiques)

Bernard DUHEM, président d'honneur de Maisons
paysannes de France

Cécile GARGUELLE, conservateur des antiquités et
objets d'art, responsable pôle patrimoines des Yvelines /
INGENIERY

Anne HERY-LE PALLEC, maire de Chevreuse

Pierre MIQUEL, maire-adjoint à l'urbanisme de Houilles
et conseiller communautaire CA SGBS

Représentant du personnel du CAUE 78, avec voix
consultative **Emilie OUAZI** architecte conseiller

Les membres du bureau

Patrick STEFANINI, président

Nicole BRISTOL, vice-présidente

Claire CHAGNAUD-FORAIN, vice-présidente

Henry CHESNOT, trésorier

Bénédicte LORENZETTO, secrétaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration du CAUE s'est réuni en
2023, les **11 mai** et **17 octobre**, et le Bureau les **15 mai**,
14 novembre et **19 décembre** 2023.

L'assemblée générale a eu le **20 juin** au foyer rural
national de Jouars-Pontchartrain.

LES ADHÉRENTS EN 2023

65 Communes

Achères, Andrésy, Bailly, Beynes, Boinville-en-Mantois, Boinville-le-Gaillard, Bonnières-sur-Seine, Bréval, Buc, Carrières-sous-Poissy, Chatou, Chevreuse, Choisel, Clairefontaine-en-Yvelines, Condé-sur-Vesgre, Conflans-Sainte-Honorine, Fontenay Mauvoisin, Fontenay-le-Fleury, Freneuse, Gambais, Grosrouvre, Houdan, Houilles, Jambville, Jouars-Pontchartrain, Jouy-en-Josas, Juziers, Le Chesnay-Rocquencourt, Le Vésinet, les Loges-en-Josas, Les Mureaux, Louveciennes, Magny-les-Hameaux, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Marcq, Marly-le-Roi, Médan, Méré, Moisson, Montesson, Montigny-le-Bretonneux, Morainvilliers, Neauphle-le-Vieux, Noisy-le-Roi, Orgeval, Orphin, Poigny-la-Forêt, Poissy, Rambouillet, Rolleboise, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Cyr-l'École, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Germain-en-Laye, Saulx-Marchais, Tacoignères, Thoiry, Trappes, Vélizy-Villacoublay, Verneuil-sur-Seine, Versailles, Villennes-sur-Seine, Villepreux, Viroflay

Intercommunalités

CU GPS&O (communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise), CA SQY (communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines), CA SGBS (communauté d'agglomération de Saint-Germain Boucles de Seine)

Structures

EPA Paris-Saclay, IngenierY

Bailleurs

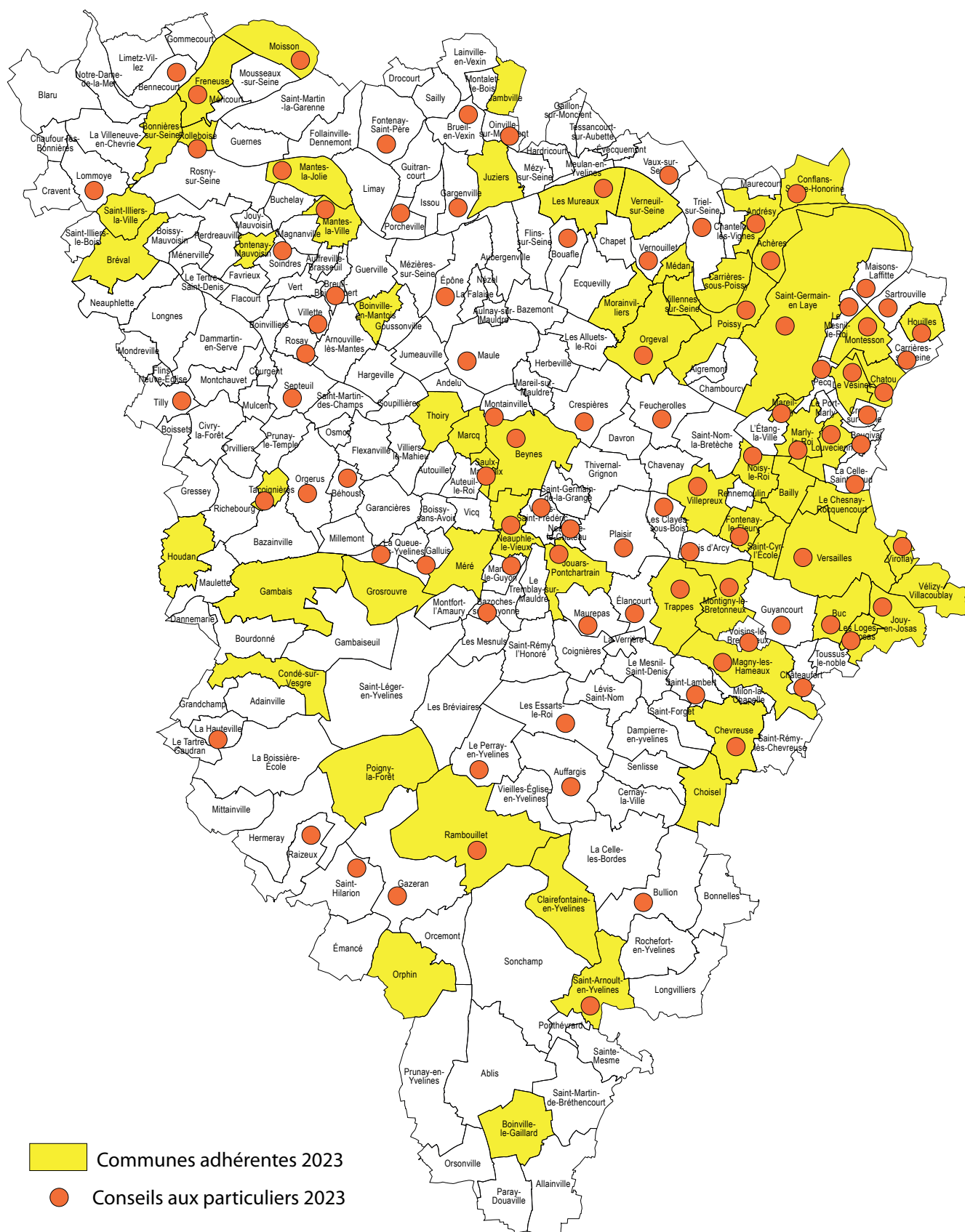
Immobilière 3F

Associations et Copropriétés

Adil 78 (Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines), ALEC SQY (agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines), ASL Château Village (Association Syndicale Libre), association CADEB (collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson), Plaine d'Avenir, Vieilles maisons françaises, Énergies Solidaires, OPIE, AIMES Association, Maisons Paysannes de France, Copropriété l'Arbalète Montigny-le-Bretonneux, Copropriété le Bois duFour, Copropriété Le Clos Fleuri, Anim'Assos, Association La SEVE, Copropriété Versailles, FJT Mantes Val-de-Seine (Foyer Jeunes Travailleurs) Vilogia Premium SDC Debussy

Particuliers et professionnels

Maryse BELOT, Jacques PIQUET, Catherine GONNEAU, Philippe TROUKENS, Sophie SAUTEUR Conservation des antiquités et objets d'arts des Yvelines, Edmond DE LA PANOUSE, Patrick CHOTTEAU, Philippe BOSSEAU, Loïc MEIGEN, Henry CHESNOT, Atelier Sébastien Olivet, Artefak



Le nombre de conseils aux particuliers a légèrement baissé entre 2022 et 2023, passant de 350 à 330 sur l'ensemble des Yvelines.

A noter que le CAUE a conventionné avec deux communes : Conflans-Sainte-Honorine et les Mureaux, pour mieux les accompagner sur ce sujet.

LE CAUE : UN SERVICE PUBLIC D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CAUE aide tous les maîtres d'ouvrage et encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public.

Le CAUE est créé à initiative des responsables locaux et présidé par un élu local.

C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines

3, place Robert Schuman 78180 Montigny-le-Bretonneux

T 33 (0) 1 30 48 00 14 - M : caue78@caue78.com - www.caue78.fr